

ACCUEIL DU JEUNE ENFANT : ORGANISATION HORIZONTALE, VERTICALE OU SEMI-VERTICALE... EST-CE VRAIMENT LA QUESTION ?



DOSSIER

Par Geneviève Dumont,
psychomotricienne et
formatrice Petite enfance

Depuis de nombreuses années, la question de l'organisation de la vie en crèche dans l'accueil des jeunes enfants en sections verticales, semi-verticales ou horizontales habite la réflexion des professionnel-le-s de la petite enfance. Dans le cadre de mon métier de psychomotricienne, d'intervenante artistique spécialisée, de formatrice et de puéricultrice de formation, j'ai la chance de pouvoir accompagner des équipes de professionnel-le-s et de jeunes enfants dans les trois configurations.

Afin de bien préciser le propos, en Belgique, nous parlons d'**horizontalité** lorsque les enfants en lieux d'accueil appartiennent à la même tranche d'âge et ont atteint des développements psychomoteurs proches (section des petits entre 2 et 10 mois environ, section des moyens entre 10 et 18 mois, section des grands entre 18 et 36 mois).

Le terme de **verticalité** définit un groupe constitué d'enfants d'âges fort variés ayant atteint des phases de développement différenciés (unité d'accueil, dans un même espace, de petits, moyens et grands).

Enfin, l'organisation **semi-verticale** a pour caractéristique de proposer des sections de groupes de petits-moyens ou de moyens-grands.

Nos lieux d'accueil, en fonction de leur projet pédagogique et de la configuration des bâtiments, naviguent entre ces options, entre organisation "de sections, d'unité ou de groupe".

Les avantages décrits dans la vie en organisation horizontale, en groupes d'enfants d'âge homogène, ciblent l'harmonie de développement entre les enfants et une plus grande aisance quant aux réponses des professionnel-le-s à donner aux besoins des enfants, permettant également une sécurité plus adéquate pour les jeunes enfants et moins de perturbation dans la concentration des plus grands face aux "intrusions de curiosité" des petits.

De plus, le travail des équipes est facilité parce que les actions quotidiennes liées aux aménagements des espaces, au choix des jeux et à la dispensation des soins sont à peu près semblables pour tous les enfants et donc plus aisées à organiser, permettant ainsi aux adultes responsables de se rendre plus disponibles pour une autre qualité de présence auprès des enfants.

L'organisation verticale et semi-verticale de la vie en crèche, en groupes d'enfants d'âges hétérogènes, met en valeur une richesse dans les interactions entre enfants d'âge différent et une organisation "moins scolaire". Les professionnel-le-s sont beaucoup plus sollicité-e-s, tant dans la réflexion des temps ludiques pour l'ensemble des enfants en fonction de leur développement, que dans l'organisation précise et soutenue qui ne lèsera aucun enfant, qu'il s'agisse de soins ou de moments forts dans la journée.

Rappelons qu'outre le respect de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (adoptée par l'AG des Nations Unies le 20/11/1989 – ratifiée par la Belgique le 04/12/1990), en Fédération Wallonie-Bruxelles, toute organisation d'accueil d'enfants est soumise au Code de qualité de l'accueil. La qualité y est envisagée sous divers aspects : les principes psychopédagogiques, l'organisation des activités et de la santé, l'accessibilité, l'encadrement...

L'article 2 indique : "Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant,

diversifiées. Cet article invite à s'interroger notamment sur :

- > les environnements intérieurs et extérieurs, le mobilier, la luminosité ... ;
- > la structuration des espaces en fonction des différents moments de la journée ;
- > le respect du rythme et du développement de chaque enfant ;
- > les conditions mises en place pour assurer la sécurité physique et psychique des enfants ;
- > l'infrastructure, qui doit être adaptée à la catégorie d'âge des enfants accueillis. Des aménagements et une organisation spécifiques doivent être prévus, notamment au cas où des jeunes enfants sont accueillis.

Par ailleurs, l'article 8 indique : *"Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants."*

La question de l'organisation horizontale, verticale ou semi-verticale ne s'y trouve pas et est laissée donc au choix des équipes pédagogiques.

Pourquoi dès lors une telle réflexion pour l'organisation interne ? Peut-être tout simplement par souci de bienveillance envers des enfants que nous souhaitons voir évoluer à leur rythme le mieux possible, s'épanouir, grandir, jouer, créer du lien avec eux-mêmes et avec les autres...

Dans la vie quotidienne, nous observons que nos bébés du troisième millénaire sont confrontés à un grand nombre de référents adultes tant dans leur univers familial que dans leur univers d'accueil. Comme l'a très justement énoncé Sylvain Missonnier, professeur de psychologie clinique de la périnatalité, dans cette abondance de confrontation à l'autre, se pose la question de la continuité. Comment concilier les besoins de stabilité du bébé et de grande variabilité de notre société actuelle ? Si, en tant qu'adulte, nous avons la capacité de "tenir" la cadence, le bébé, en revanche, a besoin de continuité et de permanence pour grandir. Ainsi, il est fondamental de proposer un dosage adéquat de répétition et de nouveauté, un dosage suffisant d'homogénéité afin de concilier les complications rythmiques.

Ainsi, au-delà du choix réalisé au sein des structures, qui est fonction du projet pédagogique de chaque organisation, en tant qu'adulte responsable, professionnel-le de la petite enfance, ce qui nous semble important, c'est la manière dont notre accompagnement répondra ou non aux besoins des enfants. Comment faire en tant que professionnel-le pour que les besoins de base des enfants soient rencontrés dans le respect de leur rythme ? C'est là, à notre sens, la question principale. Et l'enfant, quelle que soit l'organisation

interne, devra y évoluer à son rythme, tout en effectuant son métier, à savoir jouer. Majs jouer, se découvrir Soi et bien jouer ensemble, cela s'apprend ! Et le contexte organisationnel dans lequel le jeu de l'enfant va vivre, se créer et se développer est de notre responsabilité.

Ainsi, il nous semble important de prendre le temps de repréciser la façon dont les enfants jouent ensemble, en prenant appui sur les réflexions de Marie-Anne Fontaine, docteure en psychologie de l'enfant, et de Jean Epstein, psychosociologue.

Dans la première année de l'enfant, le jeune enfant "fait le tour du propriétaire". Il développe son pouvoir d'Existence, dicit Pamela Levin, infirmière formée à l'Analyse Transactionnelle, dans ses écrits "Le cycle de l'identité". Durant cette période, les bébés ont peu de capacité expressive, ils envoient des sourires tant aux mobiles qui bougent, qu'à un enfant qui passe près de lui (Eh non... le doux sourire aux anges, ne nous est pas attribué...). Les neurosciences nous indiquent clairement qu'un bébé qui pleure dans son berceau ne peut pas prendre le recul nécessaire et se dire que l'adulte est occupé. Il ne peut s'apaiser seul et la tempête émotionnelle qui le secoue est due à son immaturité cérébrale. C'est pourquoi il est indispensable que les réponses de l'adulte soient adaptées et rapides en fonction des besoins propres de l'enfant et, comme le suggère la pédiatre Catherine Gueguen, que l'adulte soit garant de la reconnaissance de l'enfant et qu'il soit contenu dans son émotion.

Petit à petit, vers la fin de la première année, l'enfant, actif dans son pouvoir de Faire et d'Explorer, prend conscience qu'il y a "Moi ET l'Autre"... Grâce à sa motricité qui s'est développée (ramping, quatre pattes...), il commence à faire attention aux autres enfants et les premiers jeux interactifs de poursuites, de cacher-coucou, de vocalises en écho sont observés. Le cerveau de l'enfant va donc petit à petit développer des capacités de représentation, c'est-à-dire une intelligence basée sur les sensations, les émotions, la communication, les images, les mots, la pensée.

Le grand progrès de la communication entre enfants commence autour de l'acquisition de la marche. L'enfant, toujours dans son pouvoir de Faire, mais en route vers son pouvoir de PENSER, prend conscience qu'il y a "Moi AVEC l'Autre", avec une attention à l'autre qui se développe sous deux formes, deux progrès :

- > 1^{er} progrès : le progrès du conflit
Lorsque l'objet est pris par l'autre : il y a augmentation des conflits puisque la conscience de soi se développe vers 15 mois. Le conflit va per-

**POURQUOI DÈS LORS
UNE TELLE RÉFLEXION
POUR L'ORGANISATION
INTERNE ? PEUT-ÊTRE
TOUT SIMPLEMENT PAR
SOUCI DE
BIENVEILLANCE
ENVERS DES ENFANTS
QUE NOUS
SOUHAITONS VOIR
ÉVOLUER À LEUR
RYTHME LE MIEUX
POSSIBLE,
S'ÉPANOUIR, GRANDIR,
JOUER, CRÉER DU
LIEN AVEC EUX-
MÊMES ET AVEC LES
AUTRES...**

**LES ÉMOTIONS
RESTENT
ESSENTIELLES. ELLES
ONT BESOIN D'ÊTRE
RECONNUES ET
EXPRIMÉES. CELA
DEMANDE DU TEMPS
ET DE LA
DISPONIBILITÉ**

mettre à l'enfant de comprendre le lien qu'il y a entre lui-même et son action. Il signifie en criant qu'il tient à son action et qu'il veut garder l'objet. L'enfant qui voulait lui prendre l'objet découvre que l'autre existe, que l'autre a une volonté et qu'il ne veut pas lâcher son objet. Les conflits vécus parfois difficilement par les adultes sont un très grand progrès pour la conscience de Soi et la conscience de l'Autre.

- > 2^{ème} progrès : le progrès de l'imitation
- Parallèlement, en lien avec le conflit, les enfants commencent à s'intéresser aux autres pour prendre les objets, mais aussi pour faire la même chose qu'eux, avec, si possible, exactement le même objet. Les enfants sont ravis de prendre le même vélo que l'autre, de se mettre le même seau sur la tête, de courir ensemble... Dans cette période, c'est le pouvoir de l'identification à l'autre qui est en train de se construire et à travers l'identification à l'autre, c'est la découverte des rapports de moi et de l'autre qui se développent.

Avec les progrès de la motricité et du langage qui apparaît, tout cela va se moduler et dans la troisième année, entre 2 et 3 ans, les enfants vont communiquer de façon plus souple, réguler leur conflit, prévenir, plutôt que taper ou mordre, et surtout, développer leur imitation de manière beaucoup plus imaginative dans leurs jeux de "faire semblant".

La conscience de Soi, la découverte de Soi, la découverte de l'Autre se construisent ensemble. Il faut à peu près 2 à 3 ans pour que ces trois aspects se coordonnent. Tout ce chemin, qui aboutit à "moi je suis moi" et "toi tu es toi", nécessite donc beaucoup de temps.

En plus de ses propres rythmes, l'enfant fait face à deux grandes angoisses fondamentales liées à son immaturité cérébrale (qui n'est pas forcément le monopole des enfants), finement définies par Hubert Bouïtsen, pédopsychiatre :

- > l'angoisse de séparation, liée à sa difficulté de se rassurer seul ;
- > l'angoisse de chute, liée à sa difficulté de ne pas se sentir bien porté et à l'importance de la contenance.

Le "bon portage" peut contrer ces deux angoisses. Avec bienveillance, par notre présence, notre regard, nos paroles, nos mains, nos bras, nos petites attentions quotidiennes, mais aussi par nos aménagements d'espaces sécurisants et "sensoriellement" variés et adaptés, par le choix réfléchi de jouets mis à disposition des enfants, nous pouvons rassurer l'enfant et par là-même l'encourager à explorer.

À la lumière de ce processus d'évolution de l'enfant, comment explorer si, pour se rassurer auprès de l'adulte, un enfant de 14 mois, encore titubant, en déséquilibre sur ses pieds, à la recherche d'appuis stables pour avancer et reprendre des forces, doit effectuer 1 mètre en évitant l'amoncellement des jeux sur son passage, le bébé rouleur sur le sol et le grand coureur poursuivant sa balle... Où poser ses pieds, comment ne pas vivre en direct son angoisse de chute... La réassurance recherchée initialement s'est bien amplifiée en très peu de temps... Un vrai parcours de Koh-Lanta ! Dans le cas du système vertical, il y a certes des moments très beaux où des plus grands sont câlins avec des plus jeunes ou souhaitent accompagner ou aider des plus jeunes, en leur donnant leur tétine par exemple. Néanmoins, certaines difficultés dues aux différents besoins exprimés peuvent se poser. Par exemple, un enfant de 6 mois montre un intérêt pour investiguer un jouet. Au même moment, un enfant âgé de 15 mois sans aucune mauvaise intention est dans sa phase d'exploration et marque son intérêt pour le même jeu, il l'enjambe voire le bouscule pour l'obtenir. Comment dans ce cas le bébé de 6 mois peut-il se défendre sans l'intervention d'un adulte référent ? Comment l'attention de l'enfant de 10 mois peut-elle être reportée sur un autre objet que celui convoité par le plus petit, sans intervention de l'adulte ? À contrario, un plus grand de 2,5 ans concentré sur la construction d'une tour peut se voir bousculé par un plus jeune de 10 mois, qui déboule à 4 pattes et casse l'œuvre en construction. Comment dans ce cas éviter la frustration légitime, voire le passage à l'acte d'un enfant plus grand qui voit son projet mis à mal ? "C'est comme ça qu'ils apprennent, comme ça qu'ils s'endurcissent..." ai-je entendu dire... Vraiment ? À 6 mois ?

Concrètement, l'organisation horizontale fonctionne positivement lorsque les adultes sont présents dans la continuité et non pas en mode "entrée-sortie", mode clignotant comme énoncé dans la qualité de présence des professionnel·les par l'ONE, et lorsque les objets ludiques choisis permettent une exploration "large" par les enfants. Nora Tribak, puéricultrice, énonce qu'actuellement nous avons tendance à trop "pousser" les enfants, à les sur-stimuler. Travaillant dans une section de bébés, âgés de 2 à 12 mois, elle a su recréer avec ses collègues, un "espace contenant" à l'aide de matériel tel que ciel de lit, tepee, permettant ainsi aux petits de se poser autrement dans l'espace. En crèche organisée de manière horizontale, nous voyons également des structures qui permettent aux puéricultrices d'accompagner leurs groupes d'enfants d'une section à une autre, ce qui permet aux enfants de disposer des mêmes référents tout au long de leur passage dans une structure d'accueil.

L'organisation verticale ou semi-verticale, pour bien fonctionner, nécessite une organisation spatiotemporelle rigoureuse avec des barrières fixes et/ou modulables et surtout un espace sécurisé pour les tout-petits ainsi qu'un ajustement très souple des professionnel-le-s. Certaines crèches n'adoptent l'organisation verticale qu'à certains moments particuliers de la journée. Nous avons pu observer que dans un groupe de crèche ou de co-accueil, en unité ou en groupe, quand il y a des âges très différents, il n'est pas évident pour les adultes d'accompagner les communications entre enfants parce que parfois nous observons des sortes d'incompréhension ou de désintérêt entre les enfants. Ils ne s'intéressent pas à certains autres parce que tout simplement ils ne partagent pas leur univers ludiques ou émotionnels. Les crèches verticales nécessitent selon nous également des équipes plus nombreuses (au-delà souvent des 2 puéricultrices pour 15 enfants) et bien vigilantes aux besoins de toutes les classes d'âge présentes.

Une autre piste d'organisation, l'itinérance ludique, organisation plus libre où les barrières sont ouvertes, a ses avantages lorsque l'aménagement de l'espace et les jeux mis à la disposition des enfants sont ajustés, réaménagés et mis en valeur. Le risque est que la curiosité du départ dans l'exploration de l'espace ouvert ne se transforme en "errance ludique" sans jamais se fixer pendant un temps donné sur une activité particulière.

En résumé, notre fonction d'accueil de la petite enfance demande du temps, de l'organisation et de la disponibilité émotionnelle. Prendre du temps reste incontournable, tout comme s'organiser pour anticiper et montrer que les limites sont nécessaires et rassurantes. Cela permet surtout de faire face à l'imprévisible !

Les émotions restent essentielles. Elles ont besoin d'être reconnues et exprimées. Cela demande du temps et de la disponibilité de permettre l'expression de ces émotions et de la communication chez un bébé/enfant qui se construit.

Dès lors, nous préconisons un type d'organisation qui permet aux adultes d'offrir un maximum de temps de réassurance, un "bon portage", l'accompagnement de l'enfant dans l'expression de ses émotions, dans son rythme, tout en veillant aux multiples tâches (soins, repas, jeux, accueil des parents, discussions en équipe...) qui parsèment le métier des professionnel-le-s de la petite enfance.

À la lecture de tout cela, quelles questions devons-nous nous poser finalement : "Quel type d'organisation permettra à l'enfant d'intégrer sereinement tous ces éléments ?" ou plutôt "Quel type d'organisation renforce la qualité de présence des pro-

fessionnel-le-s, permettant aux jeunes enfants d'aller à la découverte d'eux et des autres, dans un environnement sécurisé et bienveillant ?"

Si un lieu d'accueil souhaite changer, dans son histoire, de système d'organisation de groupes d'enfants, pour suivre un effet de mode, une volonté politique ou économique, observons et évaluons en fonction du milieu d'accueil que nous avons et réfléchissons également à l'impact que ce changement peut avoir à court, moyen et long terme. Certes, il est important de s'adapter à la génération actuelle en restant en mouvement, "vivant", mais n'effaçons pas pour autant toutes ces connaissances, ces expériences vécues lors des générations précédentes. Nous pouvons, je pense, y prendre appui et nous entourer de valeurs sûres pour encadrer au mieux nos petits du troisième millénaire.

En conclusion, notre choix d'organisation de vie en crèche doit donc correspondre à celui qui répondra à un maximum de besoins de nos enfants, dans le respect de leur identité. Et ainsi, en paraphrasant Françoise Dolto et Emmi Pickler, "*de traiter l'enfant comme une personne, dès sa naissance, vis-à-vis de qui chacun se comporte comme il aimerait qu'autrui le fasse à son égard*". À nous donc de choisir l'organisation qui le respectera au mieux et, en fonction de ce choix, d'offrir les conditions matérielles, temporelles, architecturales et de ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement.

Rappelons-nous également que, quelle que soit l'organisation choisie, finalement, tout est aussi fonction de la qualité du personnel qui accompagne les enfants. Comme l'énoncent très justement Cécile Huybens, directrice de crèche, et Elisabeth Szikora, infirmière en crèche, il est fondamental de soutenir l'équipe des professionnel-le-s qui encadre les enfants qui nous sont confiés et de continuer à réfléchir, à améliorer et à valoriser la formation des professionnel-le-s de la petite enfance.

**NOTRE CHOIX
D'ORGANISATION DE
VIE EN CRÈCHE DOIT
DONC CORRESPONDRE
À CELUI QUI
RÉPONDRA À UN
MAXIMUM DE BESOINS
DE NOS ENFANTS,
DANS LE RESPECT DE
LEUR IDENTITÉ**